

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Centre de la petite enfance et famille de Robertville Inc	Numéro de permis 2016074	Date d'inspection Le 24 février 2025	
Nom de l'établissement Halte scolaire À petit pas dans mon école		Numéro de téléphone (506) 542-2453	
Adresse 1341 chemin Robertville Robertville NB E8K 2V9			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

-Visite en fin de journée à l'établissement pour une inspection de surveillance impromptue
 -Ratio est respecté durant la visite
 -L'administratrice ainsi que le personnel éducatif détiennent un certificat de premiers soins à jour et valide.
 -Les dossiers administratifs suivants sont tenus sur les lieux : Les registres des présences quotidiennes des enfants, les registres des présences des membres du personnel, la planification des menus et toute substitution
 -Les exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie doivent être menés chaque mois, le mois de janvier n'a pas été fait. Un courriel sera envoyé dès que la pratique du mois de février aura fait.
 -Un calendrier est utilisé comme méthode de planification et de documentation d'activité avec les enfants.
 -Des pièces de documentation sont faites chaque semaine, les éducatrices furent encouragées d'afficher leur documentation pour que les parents ainsi que les enfants puissent l'aient revisité-consulté.
 -Il fut observé durant la visite que les éducatrices sont engagées auprès des enfants, elles se mettent au niveau des enfants, leur apportent du support et de l'écoute dans l'accomplissement de leurs projets.
 -Les produits nettoyants et toxiques sont barrés sous clé et hors de portée des enfants
 -Chaque enfant à un endroit facile d'accès et individuel à chacun pour y ranger ses effets personnels, cet espace est identifié par son nom.

Observations : Une fois les enfants arrivés à la halte, les mains furent lavées. Certains ont mangé leur collation d'autre se sont mis à la tâche à débiter le projet de bricolage qui l'ait attendait. Une partie du groupe d'enfant a passé aux jeux libres, une station de salon de coiffure a été montée dans un local d'après-classe. Il est prévu que les groupes vont aller jouer dehors dans la dernière heure et demi d'ouverture.

original signé par
Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 24 février 2025

Date

original signé par
Karine Boudreau

Le 24 février 2025

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date